



Conditions Générales de Vente (CGV-R) Revendeurs

Sommaire

Introduction	1
Article 1. Le Client	2
Article 2. Modalités de commande	2
Article 3. Tarifs et Prix	5
Article 4. Modalités de paiement	5
Article 5. Transfert de propriété et de risque	5
Article 6. Droit de rétractation	6
Article 7. Responsabilité du Vendeur – Garantie	7
Article 8. Informatiques et Libertés	7
Article 9. Propriétés intellectuelles	7
Article 10. Droit applicable – Langue	8
Article 11. Litiges	8

Introduction

Douze Factory S.A.S.U., ci-après dénommée « le **Vendeur** », est une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, immatriculée au R.C.S. de Dijon sous le N° 801 646 621, sise au 4, rue des Trois Noyers; ZA les Lauchères; 21550 Ladoix-Serrigny, France.

Les présentes Conditions Générales de Vente (« **C.G.V.** »), s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes conclues par le **Vendeur** auprès de **Clients**, ci-après « **le Client** ou **les Clients** ». Le **Client** désigne toute personne physique agissant dans le cadre de l'exercice de sa profession ou personne morale avec laquelle Douze Factory SASU signe un Contrat ou négocie en vue de la signature d'un contrat de livraison des Produits

Les présentes C.G.V. précisent notamment les conditions de commande, de tarification, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des Produits commandés par les Clients. Elles s'appliquent à tous les revendeurs ayant signé le «**Contrat Revendeur**».

Les caractéristiques principales des Produits et notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions ou de capacités des Produits, sont présentées sur **le Site**.



douze

C Y C L E S

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un **Produit** sont de la seule responsabilité du **Client**. Les photographies et graphismes présentés sur **le Site** ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du **Vendeur**.

Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque **Produit** afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles. Les offres de **Produits** s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande.

Les présentes **C.G.V.** s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes en magasin ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

Ces **C.G.V.** sont accessibles à tout moment sur **le Site**, ou par papier sur demande du **Client** et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Client prend connaissance et accepte les **C.G.V.** durant la procédure de commande. Cette confirmation vaut date de conclusion du contrat de vente et acceptation par **le Client** des présentes **C.G.V.**

Ces C.G.V. pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à chaque commande spécifique est celle en vigueur sur le Site à la date de passation de la commande. Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du **Vendeur** constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec **le Client**.

Article 1. Le Client

Le Client est une entreprise spécialisée dans la vente de vélos et/ou vélos-cargo.

Lors de l'enregistrement des données du **Client** sur **le Site**, ce dernier doit s'assurer de l'exactitude et de l'exhaustivité des données obligatoires qu'il fournit. En cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire, **le Vendeur** ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité de livrer le produit.

Article 2. Modalités de commande

Pour passer une commande en tant que revendeur, **le Client** doit d'abord s'enregistrer en tant que revendeur sur la section du Site dédiée et fournir toutes les informations demandées, notamment adresse de livraison et adresse de facturation, puis signer le Contrat Revendeur.

La passation de commandes suit la procédure suivante :

- 1/ **Le Client** configure son **Produit** sur le site Internet dédié aux **Clients**.
- 2/ **Le Vendeur** confirme la disponibilité du **Produit** et transmet un devis au **Client** indiquant les conditions de validité dudit devis.



douze

C Y C L E S

Le Vendeur se réserve le droit de refuser une commande conformément aux restrictions commerciales en vigueur à l'importation et/ou à l'exportation (embargo, réglementation spécifique, contraintes légales).

3/ **Le Client** valide la commande selon les modalités du devis.

Pour tout renseignement ou réclamation concernant une commande avant expédition, le **Client** peut contacter le service commercial par téléphone au +33(0) 9 72 47 41 15 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante info@douze-cycles.com.

4/ **Le Vendeur** transmet, dès réception de la validation de la commande, une confirmation de ladite commande au **Client** indiquant le délai d'expédition estimé.

Le Client doit vérifier l'exhaustivité et la conformité des renseignements lors de la commande, notamment concernant l'adresse de livraison et l'adresse de facturation. **Le Vendeur** ne pourrait être tenu pour responsable d'éventuelles erreurs de saisie de la part du **Client** et des conséquences qui en découlent, de sorte que les frais engagés pour la réexpédition de la commande seraient, dans ce cas, à la charge du **Client**.

Le délai de livraison est toujours approximatif et ne constitue jamais de délai absolu.

Le **Client** ne pourra réclamer aucun dédommagement en cas de dépassement du délai de livraison. Dans un tel cas, le **Client** ne pourra pas non plus annuler la commande. Ce n'est que si le **Vendeur** n'exécute pas l'expédition dans un nouveau délai défini que le **Client** sera en droit de résilier la commande. **Douze Factory** n'est tenu de rembourser aucun dommage, sauf si cela est prévu dans le contrat **Client**. En cas de résiliation de la commande, les sommes versées par le **Client** lui seront alors restituées par virement bancaire, aux coordonnées transmises par le **Client**, et au plus tard dans les 14 (quatorze) jours qui suivent la date de dénonciation de la commande.

5/ Lorsque **le Produit** est prêt à être expédié, **le Vendeur** en informe **le Client** et lui transmet la facture commerciale.

Dans le cadre de la commande d'un **Produit** de type Vélo, **Douze Factory** est à tout moment habilité à procéder à des livraisons partielles. Le **Produit** de type Vélo sera expédié en priorité et les accessoires additionnels, non essentiels pour l'usage du Vélo, pourront être expédiés séparément.

6/ **Le Produit** est expédié conformément aux modalités du devis.

Pour tout renseignement ou réclamation concernant une commande déjà expédiée, le **Client** peut contacter le service après-vente par téléphone au +33(0) 9 72 60 86 18 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante sav@douze-cycles.com.

7/ Transport et réception de la Commande

Le Vendeur ne pourra être tenu responsable des conséquences dues à un retard d'acheminement n'étant pas de son fait. Les livraisons sont assurées par un transporteur



douze

C Y C L E S

indépendant à l'adresse indiquée par le Client lors de la prise de la commande.

En cas de demande particulière du **Client** concernant les conditions d'emballage ou de transport des produits commandés, dûment acceptées par écrit par le **Vendeur**, les coûts liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par écrit par le **Client**.

Le **Client** ou le tiers désigné par lui est tenu d'inspecter ou faire inspecter immédiatement et de façon approfondie les **Produits** sur le lieu de leur livraison et en présence du livreur. En cas de colis endommagés (déjà ouvert, produits manquant...), le **Client** s'engage à notifier au transporteur lors de la réception de la marchandise toute avarie de façon détaillée et exhaustive. La mention "réserve", et l'usage de photographies ne constituent pas des justifications valables des dommages constatés à elles seules. En complément, le **Client** doit transmettre un courrier envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception au transporteur, dans les trois (3) jours suivants la date de livraison, précisant l'ensemble des dommages visibles lors de la réception, ainsi que ceux non apparents lors de la prise de possession du **Produit**.

Si le transporteur ne permet pas au **Client** de vérifier l'état du colis, le **Client** doit le préciser sur le bordereau de réception du transporteur avant signature.

Le **Client** doit informer **Douze Factory** par écrit sous les trois (3) jours ouvrés qui suivent l'inspection des **Produits** en cas de :

- Réclamation éventuelle relative à des **Produits** défectueux, en mentionnant de façon aussi complète que possible la nature du défaut, le jour et l'heure du constat du défaut et sa possible cause ;
- Différence éventuelle dans les quantités, ou la qualité des **Produits** livrés par rapport aux spécifications figurant dans la confirmation de commande ou la facture.

Si le **Client** omet d'informer **Douze Factory** dans les délais mentionnés dans le paragraphe ou, le cas échéant, il perd tout droit de recours à l'égard d'une telle irrégularité ou d'un tel défaut. Le **Client** est alors censé avoir renoncé à toute réclamation relativement à la garantie exposée au présent article.

Le **Client** est tenu de cesser d'utiliser les **Produits** immédiatement après le constat d'une irrégularité ou d'un défaut et ne doit pas exécuter lui-même ou faire exécuter de réparation par un tiers sous peine d'annulation de ses droits de recours à l'égard de cette irrégularité ou de ce défaut. Si **Douze Factory** l'exige, le **Client** doit coopérer sans réserve avec lui dans le cadre d'une enquête sur la réclamation.

Douze Factory ou la personne désignée par lui peut, à son entière discrétion, contrôler les Produits ou vérifier s'ils comportent des défauts aussi rapidement que possible après la notification préalable au **Client**. Le **Client** doit conserver au sein de son établissement tous les Produits qui présentent à son avis des défauts jusqu'à ce qu'ils aient été contrôlés par **Douze Factory** ou la personne désignée par lui à cet effet ou, si cela intervient plus tard, durant trente (30) jours après l'envoi de la notification susmentionnée.





Article 3. Tarifs et Prix

Les Produits sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur **le Site**. Le **Vendeur** se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment après information préalable au **Client**.

Le Prix total comprend la fourniture des **Produits**, les frais de traitement, d'emballage. Les frais de livraison sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le devis. Les Prix sont exprimés en Euros et Toutes Taxes Comprises (TTC).

Article 4. Modalités de paiement

Le montant de la commande est payable par virement bancaire. Les coordonnées du compte bancaire du **Vendeur** sont indiquées en pied de page du devis.

Les conditions de règlement sont définies dans le contrat signé par le **Client**. **Douze Factory** est à tout moment habilité à suspendre l'exécution du Contrat ou la Commande si une ou plusieurs factures restent impayées durant plus de 10 jours après le délai défini dans le contrat. Un paiement anticipé peut être exigé selon les modalités du contrat ou si la solvabilité du client est jugée insuffisante à la suite de la vérification effectuée par le **Vendeur**.

Si **Douze Factory** n'a pas été payé intégralement et en temps opportun, le **Client** est automatiquement en défaut, sans nécessité de mise en demeure. Dans un tel cas, toutes les créances de **Douze Factory** sur le **Client**, quelle qu'en soit la raison ou la nature, deviennent immédiatement exigibles et le Client est redevable d'intérêts d'un montant de trois (3) fois le taux légal par mois ou partie de mois sur les montants impayés + 40€ de frais de pénalité. Dans un tel cas, **Douze Factory** est habilité à suspendre ou interrompre toutes les activités déployées pour le **Client** sans que cela ne lui donne aucune responsabilité envers le **Douze Factory**.

Tous les frais extrajudiciaires engagés par **Douze Factory** dans le cadre du recouvrement des montants que le **Client** lui doit sont à la charge de ce dernier, avec un minimum de 15 % du montant impayé.

Même s'ils sont expliqués différemment, les paiements à **Douze Factory** sont censés régler les dettes du **Client** dans l'ordre suivant : intérêts, frais (extra)judiciaires de recouvrement, sommes principales (les plus anciennes passant avant les plus récentes).

Article 5. Transfert de propriété – Transfert des risques

La livraison est constituée par le transfert au **Client** de la possession physique et du contrôle du **Produit**.

Le transfert de propriété du **Produit** du **Vendeur**, au profit du **Client**, ne sera réalisé qu'après complet paiement par ce dernier, et ce quelle que soit la date de réception dudit **Produit**.

Quelle que soit la date du transfert de propriété du **Produit**, le transfert des risques de perte et de détérioration s'y rapportant, ne sera réalisé qu'au moment où le **Client** prendra physiquement



douze

C Y C L E S

possession du **Produit** auprès du **Vendeur** ou lorsqu'il choisira un mode d'expédition différent de celui proposé par le **Vendeur**. En cas de livraison gérée par le **Client**, le **Produit** voyage donc aux risques et périls du **Client**.

Article 6. Droit de rétractation

Le Client dispose d'un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la réception du **Produit** pour exercer son droit de rétractation auprès du **Vendeur**, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, à condition que les **Produits** soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état suivant la notification au **Vendeur** de la décision de rétractation du **Client**.

Cette faculté de rétractation n'est pas applicable aux **Produits** personnalisés ou qui, du fait de leur nature, ne peuvent être ré-expédiés ou sont susceptibles de se détériorer. On entend par produit personnalisé toute demande concernant la décoration, la peinture personnalisée, ou la réalisation de pièce ou d'accessoire unique.

Procédure à suivre par le Client pour le retour des produits :

1) Information au Vendeur

Le **Client** doit informer le **Vendeur** de sa volonté d'exercer son droit de rétractation dans les conditions précisées ci-dessus.

Le **Client** peut exercer son droit de rétractation en demandant un formulaire de rétractation au **Vendeur** puis en le complétant, et en l'adressant à sav@douze-cycles.com. À réception du formulaire de rétractation par le **Vendeur**, un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au **Client** à l'adresse email qu'il aura communiquée.

Le **Client** peut également notifier sa décision de se rétracter du présent contrat au moyen d'une déclaration claire et dénuée d'ambiguïté à l'adresse suivante : Douze Factory S.A.S.U., 4, rue des Trois Noyers - ZA Les Lauchères, 21550 Ladoix-Serrigny, France.

2) Numéro de retour

Le **Vendeur** transmet un numéro de retour au **Client** que ce dernier devra joindre avec la marchandise retournée.

3) Retour des Produits

Le **Client** prend en charge le retour des marchandises. L'adresse de destination est Douze Factory S.A.S.U., 22 rue de l'Ingénieur Bertin, 21600 Longvic, France

Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne seront pas repris.

Le **Client** est libre de choisir le mode d'envoi du **Produit** et de souscrire ou non une assurance en cas de perte, de vol ou de destruction de son colis. Le **Vendeur** ne prend en charge aucun de ces frais ni le coût du transport et ne saurait être tenu pour responsable de la non réception du colis



douze

C Y C L E S

lors de son retour par le **Client**. Le **Vendeur** conseille au **Client** d'opter pour un envoi suivi du colis. De manière générale, tous les frais et risques liés au retour du **Produit** sont à la charge du **Client**.

Seuls les produits retournés complets, en parfait état, dans leur emballage d'origine et avec un numéro de retour seront acceptés. Dans le cas contraire, le retour sera considéré comme retour non conforme et ne sera pas remboursé par le **Vendeur**.

4) Remboursement

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des **Produits** achetés et les frais de livraison sont remboursés ; les frais de retour restant à la charge du **Client**. Le **Client** transmet ses coordonnées bancaires au **Vendeur** afin que ce dernier puisse procéder au remboursement par virement bancaire. Le remboursement des **Produits** retournés par le **Client** sera effectué dans un délai maximal de 14 jours à compter de la réception par le **Vendeur**.

Article 7. Responsabilité du Vendeur – Garantie

Les garanties fournies par le **Vendeur** sont décrites dans un document séparé dénommé Conditions Générales de Garantie (CGG).

Article 8. Informatiques et Libertés

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au **Client** sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du **Vendeur** chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes. Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du **Site** a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. Le **Client** dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant. Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le **Site Internet**.

Article 9. Propriété intellectuelle

La dénomination « Douze Cycles », les logos, slogans et marques enregistrées ou non, représentées sur ce site, sont la propriété exclusive du **Vendeur**. Toute utilisation, reproduction et /ou modification qui en serait faite sans l'accord écrit et préalable du **Vendeur** serait susceptible d'en constituer la contrefaçon, au sens des articles L. 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

La présentation et le contenu du **Site** constituent, ensemble, une œuvre protégée par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle, dont le **Vendeur** est titulaire. Aucune reproduction et/ou



douze

C Y C L E S

représentation, partielle ou intégrale, ne pourra en être faite sans l'accord préalable et écrit du **Vendeur**.

Les dessins, photographies, images, textes, séquences animées sonores ou non et autres documentations représentées sur le Site sont objets de droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle et sont, selon les cas propriété du **Vendeur** ou de tiers ayant autorisé limitativement le Vendeur à les utiliser.

À ce titre, toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et /ou modification, partielle ou intégrale, ou transfert vers un autre site sont interdits.

Article 10. Droit applicable - Langue

Les présentes C.G.V. et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Dans le cas où les présentes C.G.V. seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fera foi en cas de litige.

Article 11. Litiges

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes C.G.V. pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le **Vendeur** et le **Client** de façon amiable, seront soumis au Tribunal de commerce de Dijon, seul compétent pour connaître le litige.

Je soussigné, , certifie avoir pris connaissance le des présentes conditions générales de garantie.

Signature :

